

**Samedi 4 mars** : concours de belote organisé par l'association « La Diane »  
**Samedi 11 mars** : repas dansant organisé par le « Comité des Fêtes »  
**Samedi 11 mars** : carnaval des enfants organisé par l'association « L'Amicale »  
**Samedi 8 avril** : repas des chasseurs organisé par l'association « La Diane »  
**Samedi 15 avril** : chasse à l'œuf organisée par l'association « Soloudaire »  
**Samedi 20 mai** : théâtre organisé par le « Le Club du Vieux Maismac »  
**Samedi 20 mai** : concours de pétanque organisé par le « Comité des Fêtes » à la carrière  
**Dimanche 4 juin** : trail organisé par l'association « Sport Dynamic Sandolien »  
**Samedi 24 juin** : concours de pétanque organisé par l'association « La Diane »  
**Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juillet** : fête patronale organisée par le « Comité des Fêtes »  
**Jeu 13 juillet** : fête nationale avec feu d'artifice. Bal populaire organisé par le « Comité des Fêtes » et l'association « La Diane »  
**Dimanche 3 septembre** : vide-grenier organisé par le « Le Club du Vieux Maismac » et dégustation de tripes organisée par le « Comité des Fêtes »  
**Samedi 4 novembre** : concours de belote organisé par le « Comité des Fêtes »

## PERMANENCES SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Sur rendez-vous, à Saint-Amant-Tallende, 1 Rue du Parc (à la Communauté de Communes) de 9H à 12H, les 18 janvier, 15 février, 29 mars, 10 mai et 7 juin 2017

Pour prendre rendez-vous, téléphoner les matins de 9H à 12H au 04 44 44 60 90

## RAPPEL ELECTIONS

Pour voter en 2017 :

Inscription sur les listes électorales aux heures d'ouverture du secrétariat jusqu'au vendredi 30 décembre 2016 et le samedi 31 décembre 2016 de 8h à 10h.

Vous munir :

De votre pièce d'identité

D'un document de moins de trois mois attestant que vous êtes bien domicilié dans la commune

Mairie de Saint-Sandoux Tél : 04 73 39 31 89 Mail : [st.sandoux.mairie@wanadoo.fr](mailto:st.sandoux.mairie@wanadoo.fr)

Site de la Mairie [WWW.saint-sandoux.fr](http://WWW.saint-sandoux.fr)

Rédaction : Denis Fournier ; Jean-Henri Pallanche ; Martine Tyssandier

Comité de lecture : Karine Combiere ; Marc Vandame

IPNS

## Le mot du Maire

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, différents changements vont intervenir marquant la vie de notre commune.

L'interdiction de l'utilisation des pesticides sur les espaces ouverts au public entrera en application. La municipalité a déjà anticipé sur cette initiative. Pour la deuxième année, notre village est entretenu sans produit phytosanitaire. Nos employés communaux se sont bien adaptés à cette nouvelle façon de travailler et œuvrent pour l'entretien de nos rues et espaces publics afin de limiter la présence des herbes indésirables. Durant les vacances d'été, Camille, Emilie, Flore, Damien et Yohan ont fait preuve d'efficacité pour aider François et Olivier dans les différents travaux qui incombent à une mairie. Je les remercie tous particulièrement pour leur investissement et leur bonne humeur apportés au sein de l'équipe. Ce job d'été sera renouvelé pour les jeunes de la commune nés en 2000.

Au 1<sup>er</sup> janvier, la nouvelle Communauté de Communes "Mond'Arverne" va regrouper les communes des Cheires, de Gergovie Val d'allier et d'Allier Comté. Actuellement, au sein du conseil communautaire, notre commune a trois élus. Saint-Sandoux ayant moins de 1000 habitants, il faudra un seul représentant dans le prochain conseil. Je devrais donc siéger, mais désirant me consacrer pleinement à ma commune, je confie cette fonction à Jean-Henri Pallanche, actuellement vice-président de la Com-Com « Les Cheires ».

L'année 2017 verra également la concrétisation de plusieurs projets :

- Les travaux rues des Orneufs, des Jardins, des Peigneurs et du Docteur Darteyre vont débuter en mars
- La maison, 9 Place de la Mairie (maison avec la tour), va être aménagée en logements. Notre commune a besoin de plus de logements locatifs pour permettre l'installation de jeunes ménages avec des enfants pour la survie de notre école.
- Notre village compte de plus en plus de véhicules. Pour la sécurité des habitants, une limitation de vitesse va être apposée et certains carrefours vont être aménagés.
- La mise en accessibilité de la Mairie sera réalisée.
- Dans notre cimetière, près de soixante concessions ne sont plus entretenues. Pour le 1<sup>er</sup> novembre, les employés communaux les ont toutes nettoyées. Une procédure va être menée pour la reprise de celles-ci.

Je reste à l'écoute de tous les Sandoliens pour assurer un développement harmonieux de leur cadre de vie et leur adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, bonheur et réussite pour l'année à venir.

**Denis Fournier**

Nous invitons tous les habitants de notre commune le samedi 7 janvier 2017 à 10H30 au Centre Culturel pour fêter ensemble la nouvelle année.



Dans le Sandolien du mois de décembre 2015, nous vous parlions de la réhabilitation des réseaux et de la réfection des surfaces des rues Docteur Darteyre, des Peigneurs, des Jardins et des Orneufs.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet Euclide qui a élaboré les documents permettant la consultation des entreprises. Le Conseil Municipal a décidé de confier la réalisation de ces travaux au groupement d'entreprises Coudert et CTPP.

Les travaux ont été prévus en 2 tranches, une tranche ferme qui concerne la rue des Orneufs et la rue des Jardins jusqu'à la rue des Peigneurs et une tranche conditionnelle pour la rue des Peigneurs et du Docteur Darteyre.

Le calendrier de réalisation projeté est le suivant : démarrage des travaux courant mars 2017 avec la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs. Une fois ces travaux réalisés, le SIVOM d'Issoire changera les canalisations d'eau. Les travaux se termineront par la réfection des surfaces de ces rues.

Le montant total de cette opération est de 440 000 €, les aides seront de 60 000 €.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pendant toute la durée des travaux, la circulation sera modifiée en fonction de l'avancement de ceux-ci.

Les riverains ont été informés de la possibilité de demander des raccordements complémentaires - gaz, eau, assainissement ou autre. Les plans de la réalisation de cet aménagement sont visibles en Mairie.

Il est à noter que la totalité de l'aide pouvant être attribuée à notre commune par le Conseil Départemental dans le cadre du Fond d'Intervention Communal pour les 3 ans à venir pour les travaux de voirie, sera totalement utilisée pour cette opération. La diminution drastique des aides risque d'avoir de fâcheuses incidences sur les projets et le patrimoine.

## 9 Place de la Mairie

La commune a acquis en 2011 l'immeuble situé 9 Place de la Mairie qui intègre une tour des anciennes fortifications. Il est à noter que la commune est propriétaire des 3 tours visibles.

La dévolution de ce bâtiment a fait l'objet d'un examen attentif et une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée sur la base du programme retenu par le Conseil Municipal dans le but de réaliser des logements.

Le Cabinet PIL a été retenu et doit transmettre courant janvier 2016 une esquisse architecturale sur laquelle le Conseil Municipal se prononcera.

Cette opération devrait se terminer dans le premier semestre 2018.



# La qualité de vie

## La sécurité dans le village

Le nombre croissant de véhicules dans le village implique une réflexion sur la sécurité globale. La route du Puy a été classée en « zone partagée » pour répondre aux inquiétudes de riverains, relatives notamment aux déplacements des enfants pour se rendre à l'école ou à l'arrêt du bus.

Les voies de l'ensemble du bourg vont également être classées en zone protégée, impliquant la priorité absolue des piétons sur tous les véhicules dont la vitesse sera limitée à 20 km/h. Toutefois sur les axes départementaux la vitesse restera limitée à 50 km/h (Chemin du Grand pré et Allée Notre Dame des Près).

Nous allons également améliorer la sécurité à certains carrefours, soit par des miroirs pour une meilleure visibilité, soit par des panneaux "Cédez le passage" ou des "Stop".

Comme tous les hivers, pour se rendre à Clermont, le Conseil Général déneige en priorité la route en direction de Saint-Saturnin.

## Incivisme



L'article 4 de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, base de notre Constitution, est clair :

**"la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui,...."**

Dans notre village certains oublient trop facilement ce principe fondateur de notre vie en société.

Les bricoleurs aux engins percutants ou stridents, les jardiniers motorisés, les propriétaires d'animaux bruyants ou indéclicats, doivent impérativement respecter la liberté de leur voisinage.

Les réglementations sont strictes, notamment, pendant les périodes de fin de semaine et la nuit. Les sanctions envers les contrevenants seront appliquées.

Humainement, n'est-il pas préférable de bénéficier du sourire aimable de ses voisins que de subir leurs récriminations ?

Il faut aussi rappeler, à certains propriétaires que les haies et les arbres doivent être taillés afin de ne pas déborder sur le domaine public.

Depuis début 2015 la commune de Saint-Sandoux a signé avec le FREDON, une charte de niveau 3 relative à l'entretien des espaces publics. Plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé devant ainsi la réglementation qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Tous les Saint-Sandoliens sont également invités à ne plus utiliser ce type de produits chez eux.

Il faut rappeler, qu'en aucun cas, un particulier ne peut répandre des produits phytosanitaires sur l'espace public - les sanctions sont sévères.

# La vie du village

## Accessibilité de la Mairie

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap. La commune a présenté un Agenda d'accessibilité Programmé (Ad'AP) définissant les travaux nécessaires avec un calendrier de réalisation.

Dans ce cadre les locaux situés au rez-de-chaussée de la Mairie seront réaménagés afin de permettre l'accès au secrétariat et notamment à la banque d'accueil pour toutes les personnes.

## Points propres

Le point propre de la Côte des Chartres va être déplacé : un aménagement spécifique va être réalisé à l'arrière de l'abri bus afin de faciliter le stationnement des véhicules lors des dépôts et permettre une meilleure intégration paysagère.

Le point propre du Chemin de Ceyran sera intégré dans l'espace communal situé à l'angle du chemin de la Font-Coïde.

Les employés communaux réaliseront un "habillage" permettant de dissimuler les containers

## CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a pour but d'accueillir et d'informer toute personne rencontrant des difficultés diverses notamment sociales. Maurice Robert, Adjoint chargé du lien social, et Corinne Durand-Milletto, rendent des visites fréquentes aux aînés du village et les accompagnent pour des démarches administratives notamment les demandes telles que : APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), télé assistance, portage de repas, aide ménagères...

Tous les ans, le CCAS avec l'aide du Foyer de Ceyran organise le repas de Noël de nos aînés de plus de 65 ans dans une ambiance conviviale.

Le regroupement des Communautés de Communes entrainera peut être le regroupement des CCAS au niveau intercommunautaire.

### Membres élus :

**Président** : Denis Fournier - Maire

**Vice président** : Maurice Robert,  
Aline Lemoine,

Emma Rago,

Maryse Mauge,

Nathalie Dufresnes

### Membres & nommés :

Corinne Durand-Milletto

Eva Coudert,

Ginette Dif,

Isabelle Dartigues,

Jeanine Tixier

## Plantation des ceps de vigne au verger municipal.

Jeudi 1er décembre, la classe de PS/MS de M<sup>me</sup> Aucouturier s'est rendue au verger municipal pour planter de nouveaux ceps de vigne. Ce fut une belle matinée.



Les enfants ont activement participé : ils ont planté les ceps, ramené de la terre, tassé et arrosé. De vrais petits jardiniers qui sont devenus les parrains de ces nouveaux ceps de vigne qu'ils auront la chance de voir grandir et se développer.

La maîtresse remercie M. le Maire et la municipalité pour cette belle initiative ainsi qu'Olivier et François pour leur aide et leur attention.

## Ecole numérique

Une classe de notre école avait été équipée en 2012 d'un tableau numérique et de 10 ordinateurs portables. Dans le cadre du contrat Auvergne+3<sup>ème</sup> génération, la commune de Saint-Sandoux a pu bénéficier d'aide de la région (FRADDT), de l'Europe (FEDER) et de la Communauté de Communes des Cheires (FDCS EPCI). Nous avons équipé les 4 autres classes de tableaux numériques et de 14 tablettes. Ces nouveaux équipements apportent un support pédagogique plus ludique pour nos enfants.

## 11 Novembre

De nombreux Saint-Sandoliens, dont beaucoup d'enfants ont participé à la commémoration de l'Armistice de 14-18. L'harmonie de Pérignat-ès-Allier, les Sapeurs-pompiers du centre d'intervention de Saint-Sandoux et Plauzat ont accompagné le défilé. Après le dépôt de la gerbe et le moment du souvenir, le verre de l'amitié a rassemblé tous les participants qui ont été chaleureusement remerciés par Denis Fournier.

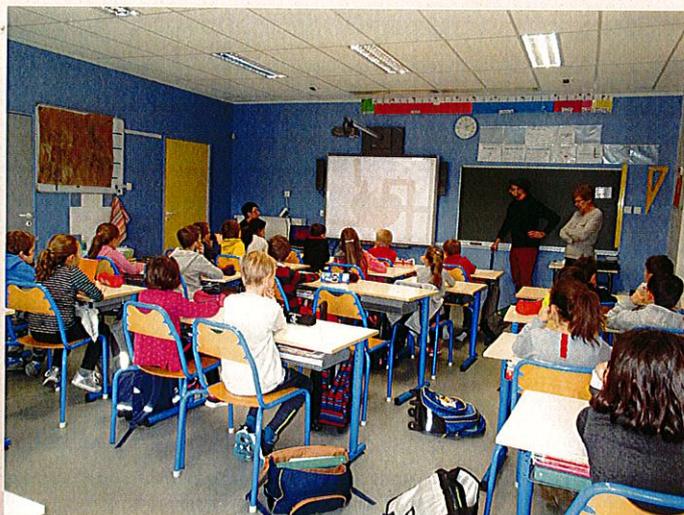


# La vie des Associations



## Sensibilisation au don du sang

Les bénévoles de l'association ont présenté aux enfants de CM2, CM1 et CE2 ce qu'est le don de sang et son utilité. Avec une petite vidéo humoristique qui explique comment fonctionne le système sanguin, le rôle des globules rouges, des globules blancs, des anticorps, des plaquettes.



Une présentation imagée, à la suite, expliquait :

- comment se déroule le don.
- les conditions pour pouvoir donner son sang (avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50kg et être en bonne santé).
- le parcours de la poche de sang avant la transfusion au receveur.

De nombreuses questions ont suivi.

La collecte de sang du mercredi 30 novembre a mobilisé 48 donneurs. Quelques enfants sont venus 'voir en vrai' ce qu'était une collecte.

Merci à tous les donneurs.

L'équipe de Saint-Sandoux

## Cercle de l'Amitié

Les membres du Cercle de l'Amitié se réunissent tous les jeudis de 14H à 17H dans les locaux de l'ancienne école, 2 Place de la Mairie. Toutes les personnes désireuses de passer un bon moment sont invitées à les rejoindre. Pour cela prendre contact avec Mme BRIONNET au 04.73.39.39.35

## Le club du Vieux Maismac

Les adhérents du Club du Vieux Maismac ont organisé le dimanche 4 septembre, un vide-grenier dans les rues de Saint-Sandoux. L'association a créé ce vide-grenier voilà une dizaine d'années et participe aux diverses manifestations du village.

Le beau temps était au rendez-vous et les nombreux chineurs qui s'étaient déplacés, ont pu acquérir les objets proposés sur les étals toute la journée.

A cette occasion, le Comité des Fêtes avait préparé « les tripes » et les participants ont pu se poulécher de ce plat traditionnel



## ACS

Atteinte de spondyloarthrite et ayant fondé la délégation Auvergne de l'ACS France (Association contre les Spondyloarthrites), j'ai rapidement, au travers des témoignages recueillis, pris conscience de la méconnaissance par le grand public de cette maladie invisible, et de la souffrance vécue par les personnes atteintes, incomprises par leur entourage familial, amical et professionnel.

Afin d'expliquer ce qu'est cette maladie, je suis partie sur le chemin de St Jacques de Compostelle, parcourant à pied les 740 kms de Le Puy à St Jean Pied de Port.

A la rencontre des pèlerins, des touristes, j'ai expliqué les symptômes, les douleurs, les incapacités vécus par le malade, et rencontré des personnes concernées par cette pathologie.

Au retour de ce périple, notre quotidien régional « La Montagne » a consacré un article sur le sujet.

La spondyloarthrie est une maladie auto-immune invalidante touchant la colonne vertébrale et les articulations, pour laquelle les traitements sont lourds, avec des effets secondaires pénibles.

Si vous connaissez une personne atteinte, si vous-même êtes concerné, rejoignez l'association.

Contact : ACS Auvergne. Corinne Durand-Milletto.

2, rue de la Fontille 63450 St-Sandoux. [corinne.durandmilletto@sfr.fr](mailto:corinne.durandmilletto@sfr.fr). 0620431041

## Les Soloudaires

L'association Les Soloudaires, soutien aux enfants auvergnats atteints de graves pathologies, proposera aux enfants de St-Sandoux un grand jeu extérieur avec une chasse à l'œuf, samedi 15 avril 2017 après-midi.

Les droits d'inscription seront intégralement reversés à un enfant malade.

Les places seront limitées. Vous pouvez d'ores et déjà préinscrire votre (vos) enfant(s) auprès de Corinne. ([corinne.durandmilletto@sfr.fr](mailto:corinne.durandmilletto@sfr.fr))

## Les Chevilles de la Découverte

Dans le cadre des animations proposées par « Les Chevilles de la Découverte » Catherine Lenne enseignant-chercheur, à l'Université Blaise Pascal, Laboratoire PIAF, nous a fait découvrir « Comment un arbre tient debout ? »

Les scientifiques ont pénétré au cœur de l'arbre pour tenter de découvrir ses secrets. Les interrogations sont multiples et les réponses apportées tout au long de la conférence conduisent à nous interroger sur l'intelligence de l'arbre. Sa sensibilité, ses adaptations aux contraintes des éléments naturels (vent, gravité, sécheresse, ...) sont autant de questionnements qui se révèlent fondamentaux.



Catherine Lenne présentait également son exposition AuvergneS en fleur. De magnifiques photos pour nous faire redécouvrir la diversité florale de notre Auvergne.

Courant 2016, l'association proposera d'autres conférences liées à la vulgarisation des savoirs de l'humanité et une visite qui pourrait être à nouveau le CERN si nous pouvons accéder au tunnel.

L'association apporte également sa contribution pour les TAP en proposant une initiation à la généalogie et des petites expériences de physique ludiques.



## Sport Dynamique Sandolien

Notre Association qui a pour but de faire du sport en plein air (marche, trail, vtt, etc...) vient de fêter ses 4 ans. Durant cette jeune vie, tout un groupe de passionnés de sport se sont retrouvés pour découvrir et faire découvrir les chemins, les sentiers, les pierriers... de Saint Sandoux et ses alentours.

Chacun en fonction de ses envies (chemin, route, single), de son niveau, a pu trouver son plaisir. Ce club grandit doucement et fédère même des coureurs d'autres communes à se joindre à nous. Le club compte actuellement 39 adhérents. La cotisation annuelle est de 25 euros, avec une inscription au 1er janvier.

Nous faisons des entraînements les mardis soirs et des sorties les week-ends mais aussi des petites sorties en semaine.

Nous organisons des sorties club, le temps d'un week-end. Le club prend en charge l'inscription à la course (aussi bien pour les coureurs de route, que de chemins).

Au sein du club, nous organisons aussi des sorties « marche » une fois par mois (organisées par notre G.O. Philippe Torrès). Une collation est prise à la fin de la randonnée. Les marches sont gratuites pour les membres du club. Les marcheurs extérieurs au club sont les bienvenus moyennant une petite participation.

Le SDS continue à organiser son Trail du Trèfle et fera de nouveau découvrir **se vvvbbs sentiers le dimanche 4 juin 2017**. Nous comptons de nouveau sur votre aide pour faire vivre cette manifestation qui nous fait connaître à travers la France !!!

N'hésitez pas à venir nous voir, échanger et rejoindre le club notamment lors de notre rando-galette le **dimanche 8 janvier 2017**.

Pour tout renseignement

Alain GERBE 06 02 36 45 93

Philippe TORRES 06 69 25 11 29

Site Internet : [www.traildutrefle.com](http://www.traildutrefle.com)

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons étudié notre bilan financier qui est bien positif, et nous continuerons à faire vivre cette association.

Nous avons élu les membres du bureau du SDS :

Président : Alain Gerbe

Adjoint Philippe Torrès

Trésorier : Manu Fournier

Adjoint : Loïc Charmette

Secrétaire : Brice Lolive

Adjointe : Mélita Martin

Pour toutes vos questions en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

**Demandez des conseils d'experts avant d'agir !**

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

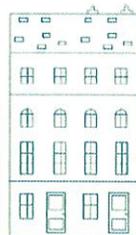
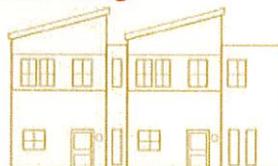
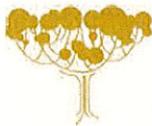
**ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE**

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)  
 Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

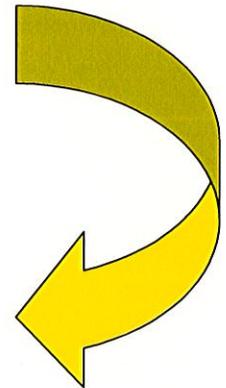
Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- AMBERT : Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- COURNON : Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- ISSOIRE : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- RIOM : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- THIERS : Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République  
 63100 CLERMONT-FERRAND  
 04 73 42 30 75  
 contact@adil63.org  
 www.adil63.org



N'hésitez pas !



Une nouvelle activité de service dans notre village



**Dom informatique**

Réparation  
 Réinstallation  
 Vente de Pc  
 Fixe et Portable  
 Neuf et Occasion  
 Logiciels et Périphériques  
 Récupération de Données  
 Recyclage Informatique et Multimedia

Tél : 06 89 24 85 85  
 Mail : domi-63@wanadoo.fr

# LES FESTIVITES 2017

**Samedi 4 mars** : concours de belote organisé par l'association « La Diane »

**Samedi 11 mars** : repas dansant organisé par le « Comité des Fêtes »

**Samedi 11 mars** : carnaval des enfants organisé par l'association « L'Amicale »

**Samedi 8 avril** : repas des chasseurs organisé par l'association « La Diane »

**Samedi 15 avril** : chasse à l'œuf organisée par l'association « Soloudaire »

**Samedi 20 mai** : théâtre organisé par le « Le Club du Vieux Maismac »

**Samedi 20 mai** : concours de pétanque organisé par le « Comité des Fêtes » à la carrière

**Dimanche 4 juin** : trail organisé par l'association « Sport Dynamic Sandolien »

**Samedi 24 juin** : concours de pétanque organisé par l'association « La Diane »

**Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 juillet** : fête patronale organisée par le « Comité des Fêtes »

**Jeudi 13 juillet** : fête nationale avec feu d'artifice. Bal populaire organisé par le « Comité des Fêtes » et l'association « La Diane »

**Dimanche 3 septembre** : vide-grenier organisé par le « Le Club du Vieux Maismac » et dégustation de tripes organisée par le « Comité des Fêtes »

**Samedi 4 novembre** : concours de belote organisé par le « Comité des Fêtes »

## PERMANENCES SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Sur rendez-vous, à Saint-Amant-Tallende, 1 Rue du Parc (à la Communauté de Communes) de 9H à 12H, les 18 janvier, 15 février, 29 mars, 10 mai et 7 juin 2017

Pour prendre rendez-vous, téléphoner les matins de 9H à 12H au 04 44 44 60 90

## RAPPEL ELECTIONS

Pour voter en 2017 :

Inscription sur les listes électorales aux heures d'ouverture du secrétariat jusqu'au vendredi 30 décembre 2016 et le samedi 31 décembre 2016 de 8h à 10h.

Vous munir :

De votre pièce d'identité

D'un document de moins de trois mois attestant que vous êtes bien domicilié dans la commune

Mairie de Saint-Sandoux Tél : 04 73 39 31 89 Mail : [st.sandoux.mairie@wanadoo.fr](mailto:st.sandoux.mairie@wanadoo.fr)

Site de la Mairie [WWW.saint-sandoux.fr](http://WWW.saint-sandoux.fr)

Rédaction : Denis Fournier ; Jean-Henri Pallanche ; Martine Tyssandier

Comité de lecture : Karine Combier ; Marc Vandame

IPNS